## Retraites : le combat continue !

En rejetant deux fois la demande des parlementaires pour un référendum sur l'âge de départ à la retraite, le Conseil constitutionnel a rendu service à Macron, mais pas à la République.

## Faut-il pour autant en conclure que les jeux sont faits ? Certainement pas !

Il faut continuer de se battre, tous ensemble, unis derrière l'intersyndicale, en rejoignant les manifestations le 6 juin prochain. Soyons nombreux à montrer que nous refusons ce déni démocratie. Notre mobilisation paiera!

Déjà **le pouvoir tente d'interdire l'examen le 8 juin prochain de la proposition d'abrogation** de la retraite à 64 ans : Macron et Borne ont une vision très particulière de l'apaisement.

Si le président veut sortir de la crise démocratique et sociale, qu'il donne la parole au peuple !

